

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0007397

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2535 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CHALID CHAMMA Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/09/19

Nom et prénom du malade : chalid chamma Age: 72

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/09/19 C+F0			350,-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SIDI MAAROUF apt. 1 Imm. Fax : 0524 21 10 10	04/03/15	145,-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan des

Docteur NAJID Siham

Spécialiste de la chirurgie
et des maladies des yeux
Ophtalmologie pédiatrique
Cataracte / Echographie
Angiographie
Laser & Lentilles de contact



الدكتورة نجید سهام

اختصاصية في أمراض و جراحة العين
جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر
طب العيون للأطفال
تصوير أوعية الشبكية
العدسات اللاصقة

04 255 19

Dr CHAHID CHAMA

٢٠١٣.٥٥

١١ dumexa allyn



Agte x 41 J

Mr ODC
pt
slus

PHARMACIE EL KART:
n° 1 Imm. A 208 GH 27 Moustakbal
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 05 22 58 38 11

Dr. NAJID SIHAM
Chirurgie et Ophtalmologie Pédiatrique
Angiographie / Echographie / Laser / Lentilles de contact
Tél : 05 22 78 78 07

Angle bd Al Qods et bd Abou Bakre el Kadiri, Rés. NADA 'A' 3ème étg en face Rond point al
Moustaqbal sidi Maarouf - Casablanca / Tél : 05 22 78 78 07 - Email : s.najid@hotmail.com

شارع القدس، شارع أبو بكر القادري ، إقامة ندي "A" الطابق
الثالث مقابل مدار المستقبل سيدي معروف الدار البيضاء

LUMIXA®

Solution ophtalmique lubrifiante et antioxydante
SANS CONSERVATEURS



LUMIXA® est une solution ophtalmique sans conservateur antioxydant et lubrifiant à base d'acide hyaluronique réticulé, de liposomes et de crocine.

Hyaluronate de sodium garantit la viscoélasticité et de stabilité à partir de la molécule. Hyaluronate de sodium réticulé garantit une meilleure hydratation et une plus longue permanence sur la surface oculaire.

Grâce à la synergie entre l'hyaluronate de sodium réticulé et les liposomes, LUMIXA® convient à tous les types de sécheresse oculaire provoquée par l'irritation aqueuse et une évaporation excessive des larmes.

L'activité antioxydante de la crocine permet de limiter les dommages superficiels oculaires causés par les radicaux libres produits dans les cas suivants:

- Oeil sec;
- Stress mécanique (diagnostic ophtalmologique et procédures chirurgicales, traumatismes oculaires)
- Stress environnemental (climatisation, air sec ou pollué, températures élevées, etc.)
- Stress visuel (utilisation prolongée de l'ordinateur, conditions d'éclairage défavorables, etc.)

Les indications

Traitements symptomatiques des symptômes de sécheresse oculaire.

Convient également pour la protection de la cornée comme substitut de larmes après une chirurgie ophtalmique, un traumatisme oculaire ou en cas de stress.